COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 3 août 2012

Nouveau financement de l'UE pour améliorer les infrastructures de transport et le commerce transfrontière au Kenya

L'Union européenne a approuvé un projet visant à aider le gouvernement kényan à construire et à remettre en état des routes rurales, contribuant ainsi à la création d'emplois. Un second projet renforcera la compétitivité des produits kényans par l'amélioration des normes et des réglementations et par la formation des autorités responsables, ce qui aura pour effet d'accroître les exportations et de relever leur qualité. La décision prise ce jour porte sur un montant total de 31,95 millions €.

Le commissaire chargé du développement, M. Andris Piebalgs, a déclaré ce qui suit: «Avec ce financement, nous nous associons aux efforts du gouvernement kényan pour parvenir à son objectif de transformer le pays en une économie à revenu intermédiaire. Les projets auront un effet immédiat sur la vie et la situation économique de nombreux Kényans. Un système de transport opérationnel et un environnement propice aux échanges sont essentiels à une croissance durable qui profite à toutes les couches de la société.»

En ce qui concerne plus particulièrement le projet de réfection des routes rurales (coût total du projet: 20 millions €; contribution de l'UE: 15 millions €), il soutiendra le plan d'entretien des routes du Kenya (2010–2017). Son objectif est de remettre en état et de construire plus de 4 000 km de routes et de mettre en place un système d'entretien périodique du réseau routier sur quelque 38 000 km. Le projet devrait offrir des emplois à temps plein à plus de 11 000 personnes pendant cinq ans. Les travaux de construction et de réfection auront pour effet de réduire le chômage local et viseront en particulier à améliorer l'accès des femmes et des personnes handicapées au marché du travail (au moins 33 % des travaux seront confiés à des femmes et 2 % à des personnes handicapées).

L'aide de l'UE financera la modernisation de 160 km de routes rurales, travaux pour lesquels il sera fait appel à des petits entrepreneurs locaux. Le projet rendra les régions rurales plus accessibles et réduira de moitié la durée des déplacements locaux.

L'objectif général est de réduire les coûts de transport et les temps de déplacement, d'améliorer la sécurité routière et de contribuer ainsi à une plus forte croissance économique, à davantage d'emplois et à de meilleures conditions de vie. Ces efforts déboucheront sur la mise en place d'un réseau bien géré de routes rurales sûres dans cinq régions de la province orientale du Kenya.

Quant au projet dit de normalisation et d'accès au marché (12,1 millions €), il permettra d'accroître le volume, la diversité et la compétitivité des exportations kényanes. Il soutient les efforts du pays pour améliorer les normes en matière de sécurité alimentaire et les réglementations applicables aux produits d'origine végétale et animale. Le projet assurera également la formation des autorités kényanes aux essais et à la certification qui s'imposent pour ces produits.

Un montant supplémentaire de 5 millions € sera accordé à l'ensemble des autres secteurs couverts par la programmation de l'UE afin de garantir une planification et une mise en œuvre appropriées des projets de l'UE.

Ces trois projets sont financés dans le cadre du 10e Fonds européen de développement, qui octroie une aide de près de 400 millions € au Kenya sur la période 2008-2013, en vue de soutenir l'intégration économique régionale, en mettant l'accent sur les infrastructures de transport et le secteur agricole. Une aide complémentaire est accordée en faveur des secteurs du commerce, de la gouvernance et du renforcement des capacités.

Pour de plus amples informations, voir

Site web de M. Andris Piebalgs, commissaire européen chargé du développement:

http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/piebalgs/index_fr.htm

Site web de la direction générale du développement et de la coopération – EuropeAid:

http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.htm

Contacts:
Catherine Ray (+32 2 296 99 21)
Wojtek Talko (+32 2 297 85 51)